

# International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



## L'assistance sociale : une proposition A Proposal for Public Welfare La asistencia social: una propuesta

Charles A. Murray

Numéro 16 (56), automne 1986

La pauvreté : raison d'État, affaire de coeur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034402ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034402ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Murray, C. A. (1986). L'assistance sociale : une proposition. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (16), 113–118. <https://doi.org/10.7202/1034402ar>

Résumé de l'article

Il existe un programme qui permettrait à une grande partie de la jeune génération de chômeurs chroniques d'occuper des emplois stables à des salaires décents. Ce programme provoquerait une chute spectaculaire du nombre de jeunes mères célibataires, renverserait la tendance actuelle à l'augmentation des divorces des ménages pauvres et améliorerait de façon significative les chances de mobilité sociale ascendante de ces familles. Des millions de personnes en tireraient profit. Ce programme comporte une seule mesure : l'abolition pure et simple de l'assistance sociale et du soutien du revenu pour les personnes en âge de travailler. Celles-ci n'auraient alors d'autre recours que le marché du travail, le soutien de leur famille ou les services publics ou privés à l'échelle locale.

# L'assistance sociale : une proposition

Ch. A. Murray

Je pars de la prémisse que nous pourrions, d'un geste, faire un bien immense à une multitude de gens : transformer une grande partie des jeunes installés dans le chômage en travailleurs stables et autosuffisants, réduire de façon spectaculaire le nombre de grossesses chez les adolescentes, soustraire les familles pauvres à la fatalité du divorce et de la séparation et multiplier leurs chances d'ascension sociale.

Ce sont là les résultats visés, en vain, par les programmes sociaux mis en place depuis 1965. Or, pour autant que l'on sache, ils découleraient presque à coup sûr de l'adoption d'un seul programme. On en trouve la preuve chez nous et dans le monde, dans les études de cas et les recherches longitudinales, dans la théorie et la pratique.

Ce programme, c'est l'abolition pure et simple de tous les program-

mes fédéraux d'assistance sociale et de soutien du revenu pour les personnes en âge de travailler, y compris l'AFDC (Aid for Dependent Children), l'assistance santé (Medicaid), les coupons d'alimentation (Food Stamps), l'assurance-chômage, les prestations de santé et sécurité au travail, l'assistance logement, l'assurance-invalidité et le reste. Les gens en âge de travailler n'auraient plus d'autre recours que le marché du travail, leur famille, leurs amis et les services publics et privés organisés à l'échelle locale. C'est un peu la solution d'Alexandre le Grand : on tranche le noeud gordien à défaut de pouvoir le dénouer.

Il est difficile d'examiner sans passion une telle proposition. Ceux qui détestent payer pour l'assistance sociale l'appuient sans réflexion. D'autres voient déjà les files d'attente s'allonger devant les soupes populaires, et les miséreux crever de faim dans la rue. Mais, ne serait-

ce que pour envisager sous un jour différent la question d'une réforme efficace de l'aide sociale, imaginons ce que pourrait être cette société hypothétique.

La masse de la population ne ressent aucun changement : dans les classes moyennes et ouvrières, on passe très souvent du berceau à la retraite sans toucher la moindre prestation d'assistance. Une autre partie de la population est touchée, sur le papier, mais de façon si minime, si ponctuelle que cela ne change rien à sa vie. Il y a tout de même des gens qui sont forcés de s'ajuster à la nouvelle situation, de modifier leurs comportements. Les jeunes qui n'arrivent pas à trouver du travail continuent de vivre dans leur famille ou chez des amis. Les mères adolescentes doivent compter sur leurs parents ou sur le père de leur enfant, aller travailler peut-être. Les travailleurs mis à pied utilisent leurs épargnes ou

114 empruntent en attendant de trouver un autre emploi. Ces changements-là représentent une rupture majeure par rapport aux attentes et aux rôles connus. Mais ils ne viennent pas seuls.

Des parents lassés de faire vivre leurs grands enfants se mettent à les presser d'apprendre un métier et de commencer à travailler, les mères chefs de famille surtout, plus tributaires de cet apport.

Les parents, de même, se font moins bien à l'idée que leur fille leur amène un nouveau-né à nourrir, à même un revenu déjà insuffisant. Certains vont tout faire pour que cela n'arrive pas. Quant aux jeunes pères en puissance, leur entourage fait de plus en plus pression sur eux pour qu'ils évitent de se mettre dans de tels draps ou assument leurs responsabilités le cas échéant.

Des adolescents qui ne se sentaient pas prêts à gagner leur vie se découvrent capables de le faire, de travailler pour de bas salaires et de se plier à la discipline des lieux de travail, si le choix qui leur reste est suffisamment rebutant. Au bout de quelques années, bon nombre d'entre eux — pas tous, mais beaucoup tout de même — ont acquis des qualifications qui sont en demande sur le marché du travail. D'autres se trouvent bien là où ils sont, et d'autres enfin ont vu leur emploi de débutant se transformer en emploi stable convenablement rémunéré. Quelques-uns — ce n'est pas le plus grand nombre, mais il

en existe quelques-uns — voient pointer la richesse à l'horizon.

Peut-être l'effet le plus juste, le plus mérité de ce programme est-il le bénéfice qu'en retire une couche de population beaucoup plus importante, composée de familles à faible revenu qui se sont toujours comportées comme il le fallait, à leur propre détriment : le jeune homme qui assume ses responsabilités à l'égard de sa femme et de son enfant, même si ses amis, confrontés au même choix, le traitent de fou ; la mère célibataire qui travaille à temps plein et qui renonce à son droit à l'assistance sociale sans grand avantage financier ; les parents qui donnent l'exemple à leurs enfants alors même que la société enseigne à ceux-ci que cet exemple est démodé. Pour ces millions de gens, le résultat immédiat du nouveau programme est que plus personne ne se moque d'eux. À plus long terme, ils regagnent le statut social auquel ils ont droit. Eux qui ont toujours été la base de notre société, ils sont reconnus pour ce qu'ils sont, en vertu d'un processus qui n'a rien de magique et qui est parfaitement logique : lorsqu'il n'est plus possible de vivre commodément dans la dépendance, l'indépendance devient très vite source d'un meilleur statut social. Ici encore, les bénéfices non économiques viennent renforcer les bénéfices économiques inhérents au fait d'être bon parent et fidèle pourvoyeur.

On voit donc que les avantages de ce programme sont réels et tout à fait plausibles. En fait, si un programme gouvernemental classique (c'est-à-dire un programme qui « ferait » quelque chose au lieu de se contenter de ne rien faire) pouvait promettre les mêmes avantages avec autant de certitude, il serait adopté sur le champ. Le Congrès, qui ne demande pas mieux que d'étudier des programmes neufs et non des échecs remâchés, ouvrirait les coffres de l'État. Au regard

des avantages espérés, les effets secondaires négatifs du programme (à l'instar de ceux des autres programmes) paraîtraient négligeables. Car il ne s'agit pas d'abolir les mesures de soutien du revenu pour les personnes en âge de travailler dans le but d'équilibrer le budget ou comme mesure de rétorsion envers ceux qui abusent du système. Je fais l'hypothèse, et il y a beaucoup de raisons de croire qu'elle est fondée, que la vie d'un très grand nombre de pauvres serait radicalement transformée, pour le mieux, par l'adoption de ce programme.

Il nous reste à envisager le sort d'une quatrième catégorie, soit les gens qui seraient réduits à l'indigence par l'abandon des mesures gouvernementales et qui n'ont aucun soutien : jeunes mères célibataires, infirmes ou déficients abandonnés par les leurs, chômeurs contraints par la situation économique à des périodes d'inactivité prolongée, malades sans assurance. Que faire dans ces cas-là ?

S'en remettre au réseau des services locaux. Les démunis continuent, dans notre société hypothétique, d'avoir accès à des cliniques de santé, à des agences de dépannage, à des centres de main-d'œuvre, à des cliniques juridiques. Ces services sont défrayés par les taxes locales et les dons de charité, et contribuables autant que philanthropes voient à ce que leur argent soit utilisé à bon escient. Les ressources sont plus abondantes qu'avant. L'abolition des programmes fédéraux a en effet réinjecté des dizaines de milliards de dollars dans le secteur privé. Sans doute une partie de cette richesse a-t-elle été dépensée en voitures de luxe et en résidences secondaires au bord de la mer, mais cet argent a aussi servi à des investissements générateurs de nouveaux emplois. Enfin, une part des sommes libérées a été consacrée à l'amélioration des services locaux destinés aux pauvres, grâce à l'initiative indi-

viduelle ou aux mesures adoptées par les municipalités. Dans beaucoup de villes, les services offerts sont plus généreux et plus humains, plus judicieusement distribués et plus efficaces que les services qui étaient régis par le gouvernement fédéral.

On peut cependant s'attendre à ce qu'un grand nombre de gens ne soient pas rejoints par ces réseaux locaux : comment faire pour bénéficier des avantages que procure l'absence de système de sécurité sociale sans négliger ces besoins résiduels ?

Si on réfléchit bien au type de population qui reste dans le besoin, il est évident que le problème principal, dans la plupart des cas, est l'absence d'emploi. C'est là un problème temporaire. Il faut aider ces personnes à joindre les deux bouts le temps de trouver une place dans l'économie. Donc, nous commençons par réinstaurer le programme d'assurance-chômage, à peu près tel qu'il était. Un programme d'assurance-chômage bien géré est une excellente chose. D'ailleurs, même avec ses défauts, le programme actuel, à lui seul, a des effets négatifs très mineurs. Notre objectif n'est pas d'éliminer la fraude ni de construire un système théoriquement parfait, mais de répondre à des besoins humains légitimes sans faire plus de tort que de bien. L'assurance-chômage constitue l'un des moyens les moins néfastes d'arriver à cette fin.

Une fois accomplies les modifications nécessaires pour secourir les victimes des fluctuations économiques à court terme, nous n'avons plus devant nous que le noyau irréductible des bénéficiaires de l'assistance sociale. Ils n'ont pas d'emploi. Ils ont été incapables (ou n'ont pas essayé) d'en trouver un avant l'échéance de leurs prestations d'assurance-chômage, et ils n'ont ni famille ni amis pour les aider. Pour une raison ou pour une autre, ils ne peuvent obtenir d'aide de la

part des services locaux ou de la charité privée. Bref, ils n'ont pas d'autre recours que les soupes populaires et un lit à l'Armée du Salut.

Combien sont-ils ? Comme on n'a jamais fait l'expérience d'une réduction à néant des politiques fédérales d'assistance sociale dans un contexte de richesse comme celui que nous connaissons en cette fin du vingtième siècle, on ne peut que spéculer. Alors spéculons. Demandons-nous de qui sera composée cette fraction de la population. Quel sort lui sera réservé ?

Quelle que soit la catégorie de pauvres à laquelle appartient la personne à qui on a affaire, on se retrouve inévitablement devant deux possibilités. Ou bien cette personne fait partie de la clientèle prioritairement visée par les services que la municipalité ou les organisations privées ont mis en place, ou bien elle appartient à une catégorie pour laquelle l'assistance n'est ni vraiment essentielle ni souhaitable. Je veux en venir à ceci : il ne s'agit pas de dire que chaque demande sera agréée, mais de voir que les ressources consacrées à la satisfaction des besoins véritables ont toutes les chances d'être très importantes, non pas parce que c'est une bonne chose, mais parce que c'est l'évidence.

À titre d'illustration, prenons le cas d'une assistée sociale type : célibataire, dépourvue de formation professionnelle, elle a de jeunes enfants et ne bénéficie d'aucun soutien régulier de la part d'un homme. On ne risque rien à affirmer qu'aujourd'hui, comme dans les années cinquante, personne ne jouit moins qu'elle de la sympathie de la classe moyenne de race blanche, de qui provient la plus grande part de l'argent nécessaire au financement des services municipaux et des organisations charitables que nous envisageons. Or, cette classe moyenne de race blanche a le cœur sur la main lorsqu'il s'agit d'aider

des personnes qui essaient de devenir autonomes, surtout les mères nécessiteuses qui « méritent » de l'aide : l'AFDC a été l'une des mesures d'aide sociale les plus populaires du « New Deal » parce qu'elle s'adressait aux veuves ayant des enfants en bas âge.

On peut donc imaginer deux scénarios qui diffèrent du tout au tout. Dans le premier, cette femme se présente à l'agence municipale ou à un organisme de charité et dit : « Aidez-moi à trouver un emploi et des services de garde pour mes enfants. Moi, je m'occupe du reste ». Elle se met donc sur le même pied que la veuve ou la femme abandonnée par son mari. À ce titre, elle est reconnue comme faisant partie de la catégorie de pauvres qui mérite le plus d'être secourue. Les mères nécessiteuses qui veulent trouver un emploi constateront qu'il existe toute une gamme de services pour les aider. Selon l'autre scénario, l'assistée sociale demande de l'argent comptant sur une base régulière pour une période indéfinie (c'est ce qu'elle a connu sous l'AFDC) afin de rester avec ses enfants et de ne pas aller travailler. Dans ce cas, il est très facile d'imaginer qu'elle puisse ne pas trouver le genre d'aide qu'elle demande. La question qu'il faut se poser est celle-ci : « Qu'y a-t-il de mal à cela ? ». S'il était toujours préférable pour les enfants de passer la journée avec leur mère et si le fait d'enfanter donnait à une femme le droit inaliénable d'être avec ses enfants, on pourrait dire que la situation de cette femme constitue une injustice pour elle et un préjudice pour ses enfants. Mais cet argument ne tient pas, surtout dans les années quatre-vingt, où les mères de toutes les classes sociales travaillent hors du foyer en plus grand nombre que jamais auparavant. Il tient encore moins lorsqu'on songe au sort actuel des enfants qui grandissent dans une famille bénéficiaire de l'aide sociale. Pourquoi le système exempterait-

116 il les mères des contraintes qui, pour n'importe qui d'autre, pèsent sur la décision d'aller travailler ?

Ces réflexions laissent en suspens quelques questions importantes. D'abord, si les transferts fédéraux ont des effets pernicioeux, pourquoi les transferts locaux n'en auraient-ils pas ? Pourquoi devrait-on permettre à une municipalité de créer un programme d'AFDC ou de coupons d'alimentation si ces mesures ont des résultats si intrinsèquement mauvais ?

C'est en partie une question de liberté. Jusqu'ici, j'ai voulu éviter de soulever cet aspect parce que je voulais centrer mon propos sur les façons de secourir les défavorisés et non sur la manière d'aider les privilégiés à réduire leurs impôts, thème auquel aboutissent inmanquablement les plaidoyers pour la liberté individuelle. Il reste que la question de la liberté a sa place dans ce contexte. Si les programmes relèvent des municipalités ou même des États plutôt que du gouvernement central, tout le monde, ceux qui reçoivent autant que ceux qui paient, a plus de latitude pour exercer sa liberté de choix quant au genre de système dans lequel il veut vivre. Il est beaucoup plus facile, à ces niveaux, de faire et de défaire les lois, et les gens qui ne sont pas d'accord avec les mesures adoptées peuvent beaucoup plus facilement aller vivre ailleurs, dans un endroit qui leur convient mieux.

Mais l'argument de la liberté de choix, tout en étant légitime, n'est pas indispensable. On peut mettre en évidence les avantages des programmes locaux en faisant valoir que les critères de sélection des bénéficiaires appliqués par un programme national ne peuvent être que globaux et imprécis. Au contraire, quand des voisins ou des parents aident leurs semblables, leur jugement est moins superficiel et repose sur la connaissance qu'ils ont personnellement de cas précis et de situations qui évoluent. Plus la collectivité est petite, plus il lui est possible de définir des règles qui tiennent compte des situations particulières. Même dans les grandes villes et dans les États on peut faire mieux à cet égard qu'au niveau national. La définition des clientèles et le niveau des prestations peuvent (et devraient pouvoir) différer entre deux villes de la même taille si l'une est une ville industrielle en déclin du nord-est des États-Unis et l'autre une ville de la « Sunbelt », en pleine expansion.

Le dernier argument, et non le moindre, qui milite en faveur de l'autonomie des programmes locaux est celui de la diversité qu'elle permet. Nous en savons plus long maintenant que dans les années soixante sur les solutions qui ne marchent pas, mais nous avons encore beaucoup à apprendre sur celles qui marchent. Les municipalités sont un terrain d'expérimentation très riche. Marva Collins, à Chicago, nous fournit l'exemple d'une école des ghettos urbains où les élèves parviennent à atteindre les normes de performance nationales. Soeur Falaka Fattah, à Philadelphie, nous montre comment des jeunes itinérants peuvent être arrachés à la rue. Il y a beaucoup d'enseignements à tirer de la diversité des initiatives locales. Alors libérons-les, ces initiatives : laissons-les s'épanouir par centaines, et tant mieux si le gouvernement fédéral peut leur don-

ner un coup de pouce et répandre la nouvelle de leurs succès.

Mais nous n'avons pas résolu la question de savoir combien de personnes en âge de travailler se retrouveront sans aucune forme d'assistance à cause de notre programme. Voilà la grande question. On aura beau essayer de tout prévoir, elle restera toujours posée : on ne peut pas être absolument sûr que tout le monde recevra l'aide que l'on voudrait lui assurer. Cela dit, s'il est vrai qu'il faut songer aux enfants qui sont nourris actuellement par le programme de coupons d'alimentation et qui auraient faim sous le régime que nous proposons, il faut aussi songer aux enfants qui jouiraient d'un avenir autrement plus prometteur que celui qui leur est réservé sous le régime actuel. Les enfants qui ont faim doivent être nourris ; personne ne le conteste. Mais il faut aussi permettre aux enfants de grandir dans une société débarrassée de toutes les influences qui les font rester pauvres et dépendants. S'il existe une stratégie que l'on peut croire susceptible d'éliminer ces influences, après l'échec de tant d'efforts pour « aider les pauvres », on doit au moins l'examiner sérieusement.



## L'idéal de l'égalité des chances

Si je devais me rallier à un slogan qui résumerait toutes les causes contenues dans ma proposition, ce serait celui-ci : « L'égalité des chances, oui. L'égalité des résultats, non ». La première mérite qu'on lui consacre des milliards, mais je ne donnerais pas un sou pour l'autre, car l'important, c'est d'aller le plus loin possible par soi-même, en comptant sur ses propres mérites.

En fait, nous n'avons jamais renoncé à ce vieux idéal américain. Ce que nous avons perdu de vue, c'est que le « mérite » existe : il y a des gens meilleurs que d'autres, qui méritent plus de reconnaissance sociale. L'argent est au nombre des multiples formes que prend cette reconnaissance sociale. L'une des principales fonctions des politiques sociales est de faire en sorte que les gens qui ont de la valeur jouissent de la reconnaissance sociale qu'ils méritent. L'État ne peut pas identifier tous ces gens, mais il peut se faire le protecteur d'un type de société où ils peuvent se manifester.

Je propose donc l'adoption d'une sorte de processus de sélection sociale, d'une auto-sélection. Sur le champ de bataille, c'est le médecin qui départage : celui-là reçoit des soins, tel autre doit attendre, un troisième, enfin, doit recevoir le plus de réconfort possible en attendant la mort. Dans la sélection sociale que je propose, c'est le « malade » qui prend les décisions. Il a le droit de dire « je peux faire cela », et de tenter sa chance ; de son côté la société a le droit de s'attendre à ce qu'il tienne sa promesse. Le malade a aussi le droit d'échouer et la société celui de le laisser faire.

Cette conception est dictée non par un manque de compassion mais par le respect. Les individus — blancs ou noirs, riches ou pauvres — ne sont peut-être pas tous également responsables de ce qui leur est arrivé dans le passé, mais

ils sont tous également responsables de leurs actions immédiates. Dans notre système d'éducation idéal, un étudiant peut reprendre un cours trois, quatre, cinq fois ; de même, dans notre société idéale, une personne peut échouer cent fois et avoir encore le droit de recommencer, d'essayer encore et toujours, d'entreprendre quelque chose de plus facile, ou quelque chose de différent. Toutes les possibilités restent ouvertes, à l'infini. On ne punit pas l'échec ; tout simplement, il n'est suivi d'aucune récompense. Ce que la société, du moins notre société idéale, doit faire, c'est assurer que la réussite soit récompensée.

Les personnes méritantes ne manquent pas. Dans toutes les écoles des ghettos urbains on trouve des élèves doués de talents extraordinaires mais qui ne le savent pas à cause des règles que nous avons établies au nom de la justice. Les quartiers pauvres sont pleins de gens dont les trésors d'imagination, de ténacité, d'énergie et de fierté se gaspillent dans un monde que nous avons déformé par générosité. Les succès qu'ont connus dans ce pays les générations passées de pauvres attendent l'occasion de se répéter.

Les récompenses ne manquent pas non plus. Nos écoles savent instruire les étudiants désireux d'apprendre. Nos entreprises savent trouver des travailleurs productifs et les récompenser. Notre police sait protéger les gens prêts à collaborer à leur protection. Notre système judiciaire sait protéger les droits des citoyens conscients de leurs droits. Nos organisations philanthropiques savent féconder les efforts de ceux qui s'aident. Bref, la société américaine sait appuyer l'individu qui investit dans sa propre personne. Pour les classes aisées et les classes moyennes, ces mécanismes fonctionnent à peu près aussi bien aujourd'hui que par le passé, et cela nous profite à tous. Il en va autrement pour les pauvres. Le gouver-

nement américain, dans ses politiques sociales récentes, s'est révélé incapable de canaliser leur désir d'investir, et il a puni sans le vouloir ceux qui souhaitaient prendre leurs responsabilités. Il est temps de leur laisser le champ libre.



117

## La fuite en avant

Devant une telle situation, on choisit trop souvent la fuite en avant. Nous sommes pour la plupart disposés à aider nos semblables et nous nous sentons mal à l'aise en pensant à des enfants négligés ou à des taudis infestés de rats ; aussi sommes-nous heureux de payer pour avoir l'assurance que des spécialistes s'occupent de ces problèmes. Et si le nombre d'enfants négligés ou de rats augmente au lieu de diminuer, nous faisons le compte de nos efforts, pour ne pas songer aux résultats. En envoyant un chèque au ministère du Revenu nous nous procurons, pour assez peu d'argent et sans aucun effort, une bonne conscience. Plus nous payons, plus nous sommes convaincus d'avoir fait notre part, mais c'est notre quiétude qui nous importe, non les résultats obtenus. Une solution qui exigerait moins d'argent de notre part et supposerait explicitement que certains pauvres ne reçoivent pas d'assistance nous paraît inacceptable.

Dans ce sens, l'obstacle à une réforme en profondeur des politiques sociales n'est pas la souffrance qu'elle causerait aux bénéficiaires des programmes actuels, mais la souffrance qu'elle occasionnerait

118 aux gens qui les soutiennent de leurs deniers. Le vrai débat sur l'orientation des politiques sociales n'est pas celui qui oppose les tenants d'une réduction des budgets à ceux qui veulent aider les pauvres. Quand les réformes auront lieu, ce ne sera pas parce que la mesquinerie l'aura emporté, mais parce que la générosité aura fait une place à la lucidité.

Charles A. Murray  
Fellow  
Manhattan Institute For Policy  
Research  
New York  
Traduit de l'américain par  
Lorne Huston

Extrait de *Losing Ground: American Social Policy 1950-1980* par Charles Murray. Copyright © 1984 by Charles Murray. Reprinted by permission of Basic Books, Inc., Publishers.

CRITIQUE REGIONALE - CAHIERS DE SOCIOLOGIE ET D'ECONOMIE REGIONALES - N 14

LE TRAVAIL EN SOCIOLOGIE

SOMMAIRE

Présentation

Danièle Linhart - Où en est la Sociologie du Travail en France ?

Jacques Bude - Le travail : la meilleure part de l'Homme ?

Robert Leroy - Travail et salaire : économie et sociologie

Roland Lew - Un socialisme réalisable

Marianne Lacomblez - L'analyse des motivations de l'homme au travail : archéologie d'un paradigme dominant

Pierre Desmarez - Sociologie et marché du travail

Mateo Alaluf - Le travail qualifie-t-il l'ouvrier ?

Eric Alliez et Isabelle Stengers - Energie et valeur : le problème de la conservation chez Engels et Marx

Pierre Rolle - L'architecture sociale de la France

Comptes-rendus

---

Rédaction : Critique Régionale  
rue des Canonnières 12  
B - 1400 Nivelles  
Belgique (067/22.79.51)

Abonnement 4 numéros - Belgique : 1100,- FB  
Etranger : 1300,- FB

Prix au numéro - 300,-FB  
C.C.P. de l'Université Libre de Bruxelles : 000-0104859-02  
Compte : 985-8121-2 de l'Institut de Sociologie - Critique Régionale

---

Ce texte, tiré de *Losing Ground* (New York, Basic Books, 1984), est publié avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'éditeur.